

La Duchesse de
Lorraine
la Haye le 9. Dec.
652.

Madame;

Copie:

J. A. a été mon impuissance; quand il n'a été question que de lui rapporter les actions de grace qui m'avoient été dictées en chose qui me touchoit pas: Je la supplie tres humblement de considerer, ou j'en suis, maintenant que l'obligation que V. A. a daigné s'acquiescer sur moy, n'est que sur mes espauls, et si il est bien apparent que je respire sous tant de faix, pour m'acquiescer un peu de bouche de ce que je dois a V. A. d'un point qui il lui a plu me faire avec une promptitude si noble et si genereuse, que la chose mesme qui m'est due en esprit, m'en est devenue inestimable. Il est vray, Madame que j'ay esté bien aise de rencontrer mes ancêtres dans la Ville d'Anvers, ou ils ont esté de quelque consideration anciennement, mais de les avoir trouvez logez au Palais de V. A. de les avoir tirés d'une illustre prison, quand j'ay voulu de les en avoir (ce qui est chargé de marque de bonté et de bienveillance qu'ils ne quitteront jamais, c'est une suite de fortune dont il import que j'estudie chaque degré apart, comme j'ay pu que V. A. me fera la grace d'acquiescer que je me sois jointe à les reconnoistre indistinct, à mesure que j'auray l'honneur de rencontrer les occasions, car, comme j'ay voulu dire d'entrée, la somme totale n'est et n'y a que la bonté de ma Franchise qui puisse sauver ma reputation. Toutes ces ames genereuses dont V. A. a eu les ressentimens agreables, se sont rejouis du recit que je leur ay fait de calmé survenu à la tempeste dont j'avois esté menacé en partie. Et V. A. ne sera pas mal edifié de leurs raisonnemens sur toutes les circonstances de l'affaire, si c'estoit chose a lui communiquer de loins du depuis M. Quaré nous a plongé dans je ne scay quel nouveau desespoir, ce depart inopiné d'Anvers: Tout profondément il nous reconsole, Madame, de vostre retour. Je ne comprends rien a toutes ces vicissitudes, ny ne m'appartient de s'en fouiller le mystere, mais je prie ceux qui en ont les causes et le pouvoir de me trouver bon qu'une fois V. A. se repose tout de bon de tant d'inquietude, et se retire sans tourner arriere a la tranquillité que son innocence n'avoit pas mérité de l'intrompre. Hont dont travaillé à Utrecht au pourtraict que V. A. doit a qui sera semblable à celui qu'on dit que V. A. a vu dans la mesme Ville, me promet que passer à Anvers il sera retouché icy sur le naturel, et je ne repens point, que je ne sois de V. A. satisfait de ce costé là autant qu'il le sera l'estre de mon entremise Individuelle. Je prie Dieu de lui donner sa grace de l'estre par tout ailleurs, et demeure sous la grace de son adieu,

Madame.